

communication

De: communication
Envoyé: dimanche 4 juin 2023 19:11
Objet: Ville Herserange - Info Mail n°381

- **Grève du Mardi 6 juin – Fermeture des accueils pour enfants**

Tous les services périscolaires de la Ville seront fermés ce mardi 06 juin 2023 en raison du mouvement de grève



INFORMATION MUNICIPALE

GREVE

En raison du mouvement de grève générale et nationale,

TOUS LES SERVICES PERISCOLAIRES

DE LA VILLE DE HERSERANGE

(restauration scolaire, garderie du matin et du soir)

SERONT FERMES

Le mardi 6 juin 2023

Vous remerciant de votre compréhension

- **Centre Aéré – Été 2023**

Le Centre Aéré la Clairière de la Ville de Herserange ouvrira ses portes aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans

du 10 juillet au 18 août 2023

Renseignements et inscriptions (à partir du 05/06/2023)



CENTRE AÉRÉ ÉTÉ 2023

du 10 juillet au 18 août 2023

Situé en plein coeur de la forêt à Moulaine, notre centre aéré "La Forêt" accueillera les enfants dans un cadre privilégié. Ils pourront profiter d'un programme d'activités riche et varié dans un espace naturel et sécurisé : city stade, aires de jeux, châteaux gonflables, piscine, VTT, trampolines, salles d'activités ludique et colorées ...

Le programme d'activité élaboré par l'équipe municipale permettra à chacun de s'épanouir en combinant sorties en forêt, activités physiques, artistiques et créatives, dans le respect du protocole sanitaire des Accueils Collectifs de Mineurs.

Tarifs par semaine :	Herseangeois		Extérieur
Quotient familial	< 800	> 800	< 800
Centre aéré	60,00 €	65,00 €	105,00 €
Centre aéré + garderie matin	67,50 €	73,75 €	112,50 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU SERVICE ACCUEIL EN MAIRIE

(03 82 26 06 26 - n.mouffok@mairie-herseange.fr)

Pour les familles herseangeoises :

les lundis, mardis, mercredis et jeudis à
partir du 05 juin.

Pour les familles extérieures :

les jeudis à partir du 06 juillet (inscriptions)
à la semaine à renouveler chaque semaine.

Merci de vous munir :

- de votre carte vitale

- **Distribution des sacs de Tri sélectif**

Des permanences auront lieu ¹⁴ entre le 12/06 et le 15/06/2023 pour retirer votre dotation 2023 en sacs de tri sélectif.

✚ NB : il n'y a plus de distribution de sacs noirs, conformément au règlement de collecte des déchets de la CAL

Détail des lieux et horaires des permanences



Planning des permanences de distribution des Sacs de Tri Sélectif.



Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à venir retirer votre dotation en sacs de tri sélectif aux permanences de distributions qui auront lieu :

<u>Quartier de la Chiers:</u>	Parking de la MJC, rue de Liège Le lundi 12 Juin de 18H00 à 20H00
<u>Quartier du Village :</u>	Vieille Eglise Le mardi 13 Juin de 18H00 à 20H00
<u>Quartier de Landrivaux :</u> <u>/Concorde</u>	Dans la cour de l'Espace Loisir Enfance situé rue de Landrivaux (entrée côté rue du Stade) Le mercredi 14 Juin de 18H00 à 20H00
<u>Quartier du Centre :</u>	Place Victor ZAFFAGNI Le jeudi 15 Juin de 18H00 à 20H00

Vous pouvez venir retirer vos sacs à la permanence de votre choix ou demander à un voisin de venir retirer vos sacs si vous n'êtes pas disponibles à ces dates)

Il n'y aura pas d'autre distribution après les dates mentionnées ci-dessus

Rappel concernant les collectes

Il est rappelé que vos sacs d'ordures ménagères, vos sacs de tri, vos containers et objets encombrants ne doivent pas encombrer le trottoir mais être impérativement et uniquement sortis la veille au soir de leur collecte, sous peine d'amende pouvant aller de 68 € à 1500 €



COLLE OBJETS EN

ATTENTION :

- Les objets à un niveau des enlèvements
- Les cartons

L'accès à la dé
(<https://grandlongwy.fr>)
- 2 rue de Lexy

JE DÉPOSE EN



- **Vigilance – Moustique Tigre**

Conseils de l'ARS pour la surveillance et les gestes à adopter pour éviter sa prolifération

Participez à la surveillance du moustique tigre



Il est très petit :
5 mm. 



Il est noir avec des
rayures blanches.



Il pique durant
la journée.



Sa piqûre est
douloureuse.



Vous pensez avoir vu un moustiq
Signalez sa présence sur
www.signalement-moustiq



La femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou les remplissant de sable), les plis de bords des tables, les pieds de parasols, les décorations d'extérieur...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou les remplissant de terre)...

Plus d'informations sur
le site de l'ARS
[www.grand-est.ars](http://www.grand-est.ars.fr)

- **Opération Programmée de l'Habitat – Agglomération du Grand Longwy**

Les prochaines permanences sur Herserange, en Mairie, auront lieu aux dates suivantes :

- le 06/06/2023 de 13h30 à 14h30
- le 04/07/2023 de 14h30 à 14h30
- le 01/08/2023 de 13h30 à 14h30
- le 05/09/2023 de 13h30 à 14h30

Renseignements et prise de rendez-vous

Merci de contacter le CAL SOLIHA (03 83 30 80 60) pour réserver une date de rendez-vous



OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'H

Permanences d'informations du CAL-SO

Juin 2023

Mardi 6	Longwy – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herseange - Mairie	1
Mardi 20	Rehon – Communauté d'Agglomération	1
	Villers-la-Montagne - Mairie	1

Juillet 2023

Mardi 4	Longwy – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herseange - Mairie	1
Mardi 25	Rehon – Communauté d'Agglomération	1
	Villers-la-Montagne - Mairie	1

Aout 2023

Mardi 1	Longwy – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herseange - Mairie	1
Mardi 15	Rehon – Communauté d'Agglomération	
	Villers-la-Montagne - Mairie	P

Septembre 2023

Mardi 5	Longwy – France Services – 14 rue Stanislas	1
	Herseange - Mairie	1

- **GALA ANNUEL de l'Ecole Danse Attitude**

Danse Attitude Herserange organise son Gala annuel qui se déroulera



le samedi 10 juin 2023



à la salle des fêtes de Mexy

La vente des places se fera le :

- samedi 03 juin, pour les parents des inscrits, à la salle d'entraînement.
- mercredi 07 juin, pour les externes, à la salle du gala.

DANSE ATTITUDE
HERSERANGE

VOUS
ANNONCE
SON 49EME

- **Vide grenier au Village**

L'association "Les Amis du Vieux Village" organise un vide-grenier



le 18 juin 2023



de 8 à 18h



à Herserange - Quartier du Village

Renseignements et réservation



**Notre association « LES AMIS DU VIEUX VILLAGE »
est heureuse de vous annoncer son vide grenier :**

Le 18 juin 2023 de 8h à 18 heures à HERSERANGE.

**Si vous souhaitez réserver un emplacement pour
vendre vos objets divers et variés, vous pouvez nous
contacter jusqu'au 1^{er} juin maximum soit par mail ou téléphone**

rudy.marcot1@gmail.com 06 89 76 76 19

maryline.quaglia@orange.fr 06 75 95 18 58



**ENEZ NOMBREUX POUR UNE JOURNEE
CONVIVIALE ENTRE EXPOSANTS ET CHINEURS.**

- **!?** Déclaration de travaux ou Permis de Construire **!?**

Petit rappel en illustration des documents et autorisations à solliciter avant de faire vos travaux

Quelles autorisations, pour quels travaux

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLA (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de l'habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse les 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail
Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse
Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante
mairieherserange@wanadoo.fr et une réponse vous sera apportée

Service Info Mail

Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE



www.mairie-herserange.fr